n quelques mois, le blanc de poulet a telle-ment augmenté qu'on le vend maintenant au prix de l'aloyau», raconte Nathalle Cou-lon, bouchère sur les marchés de Gironde. A l'autre bout du pays sur le marché du canal couv Mulhouse (Haut-Rhin), Bader El Khaldi constate, lui aussi, l'impact de l'inflation. «Pour un pull à 20 euros, mes clientes me paient en

deux fois, un samedi, puis le sa-medi sulvant», explique ce mar-chand de prêt-à-porter. Réunis pour leur congrès an-nuel dans la salle polyvalente de La Chaussée-Saint-Victor (Loir-La Chaussee-Saint-Victor (Loir-et-Cher), dans la périphérie de Blois, les adhérents de la Fédéra-tion nationale des syndicats des commerçants des marchés de France (FNSCMF) ont passé trois France (FNSCMF) offt passe trois jours, fin février, à comparer leurs difficultés, en ces temps de hausse des prix et de pouvoir d'achat en berne. «Certainssont encore en train de

rembourser leur prét garanti par l'État, sans compter l'augmen-tation du prix des matières pre-mières et du carburant », énumère Bader El Khaldi. A écouter les re-présentants de la principale orga-lication de compression par la principale nisation de commercants non se dentaires, tout irait mal pour les quelque 145000 camelots qui, chaque semaine, déballent leurs marchandises sur les 10000 marchés qui se tiennent en France.

cnes qui setiennent en France.
« Nous restons moins chers que
la grande distribution», assure
pourtant Monique Rubin, chape-lière sur les marchés de la Drôme,
réélue présidente de la fédération, rectue presidente de la leueration, congrès après congrès, depuis vingt ans. Plusieurs comparai-sons effectuées par Franceinfo ou BFM-TV confirment que les prix de l'alimentaire sont moins élevés sur les marchés que dans les supermarchés, Mire Rubin avance plusieurs raisons: « Au marché, on peut acheter une seule pomme, un petit bout de fromage, du poisson pour deux. Nous subissons beaucoup moins de frais de packagina ou de marketing que les grandes surfaces», rappelle-t-elle. En con-séquence, la FNSCMF ne décolère pas contre le «trimestre anti-inflation » négocié entre le gouver-nement et la grande distribution Il s'agit, selon elle, d'un «appel à consommer uniquement dans les grandes surfaces».

L'IMPRESSION D'ÉTRE INVISIBLES

Même s'ils animent toute l'année les cœurs des villes, avec leurs parasols colorés et leurs étals alléchants, les commerçants non sé dentaires ont parfois l'impression d'être invisibles. Certes, les élus disent les adorer, et pas seule-ment avant les rendez-vous dé-mocratiques, au moment de dis-tribuer des tracts et de prendre le pouls des électeurs. « Votre force.



Un marché à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), le 26 février. ALINE MORCILLOIN

PLEIN CADRE

Sur les **marchés**, le blues des commerçants

L'importante inflation alimentaire et la baisse de pouvoir d'achat des consommateurs affectent les quelque 145 000 camelots, qui, chaque semaine, travaillent sur les 10 000 marchés français

c'est la proximité », a assuré Sté-phane Baudu, maire (MoDem) de La Chaussée-Saint-Victor (Loir-ei-Cher), face aux congressistes. « Je fuis l'essentiel de mes courses sur les marchés, vous faites partie des traditions. a adeuté harc Griles marches, vous faites partie des traditions», a ajouté Marc Gri-court, maire (PS) de Blois. « Un marché est un repère qui conforte et rassure», a renchéri la ministre déléguée au commerce, Olivia Grégoire, dans une vidéo diffusée

dans la salle polyvalente. Ces déclarations d'amour lais-sent toutefois indifférents les principaux intéressés. «Nous fe-rions partie des meubles, de la culnons partie aes meubies, de la cul-ture française. Mais les élus oublient que, derrière chaque étal joiment arrangé, il y a un chef d'entreprise», assure M™ Rubin. Les marchés représenteraient,

«Nous restons moins chers que la grande distribution»

MONIQUE RUBIN Féderation nationale des syndicats des commerçants des marchés de France

selon la géographe Aurore Na varro, autrice d'une thèse intituvario, attrice de plein vent ali-lée «Le marché de plein vent ali-mentaire et la fabrique des lieux » (2015, Lyon-II), entre 2 % et 3 % du total des ventes alimentaires en France, contre plus de 60 % pour les grandes surfaces.

Le marché hebdomadaire ne va pas de soi. Les carnelots, qui s'ins-tallent avant l'aube, paient une redevance au mètre, appelée redevance au metre, appeies droit de place », dont le prix est fixé par chaque municipalité. Or, ces derniers mois, certains ont flambé notamment sous l'effet de l'inflation, affirment les adhé-rents de la fédération.

rents de la fédération.

Les marchés peinent aussi à conserver leur position dans des villes qui changent, sous l'effet des opérations de revitalisation et de la lente transition vers des mobilités moins motorisées. Le programme Action cœur de ville. programme Action (ceur de ville, conçu en 2018 pour redynamiser les préfectures et les sous-préfec-tures marquées par la vacance commerciale, avait, au départ, les faveurs des non-sédentaires. Mais ceux-ci se plaignent d'être rarement consultés. Or, les ven-tes extérieures s'accommodent mal de la végétalisation, qui implique la suppression des revête-ments bitumés. Les jours de vent, la poussière vole et, lorsqu'il pleut, elle se transforme en boue.

TRÊS PEU DE DROITS»

«TRES PEU DE DROITS»

D'autres places sont réaménagées «sans laisser de passage pour
les véhicules des marchés. Alors on
nous transfère sur un parking plus
loin», déplore la présidente de la fédération, qui insiste: «Un mar ché doit se tenir au cœur de la ville. che doit se tenir du coeur de la ville, dans un environnement commer-cial existant.» Les marchands sont d'autant plus inquiets qu'Ac-tion cœur de ville n'a pas mis fin à l'extension des zones commer-

ciales. La fédération pour la proclaies. La federation pour la pro-motion du commerce spécialisé Procos recense encore 2,5 mil-lions de mètres carrés à cons-truire d'ici cinq ans. Les zones à faibles émissions

constituent un sujet d'inquiétude pour les propriétaires de camion-nettes fatiguées. Les dérogations octroyées aux non-sédentaires par la plupart des métropoles ne sont que temporaires. Dans sa visont que temporatres. Dans sa vi-déo aux congressistes, Olivia Gré-goire a rappelé aux commerçants «les aides pour acquérir un véhi-cule plus propre». Mais un camion aménagé réfrigérant peut coûter amenage refrigerant peut couter jusqu'à 100 000 euros, précisent les professionnels, qui ont sifflé l'intervention à distance de la mi-nistre. «Depuis l'élection d'Emma-nuel Macron en 2017, nous n'avons plus coureille un eur la biolite ne plus coureille un eur la biolite ne programme de la biolite de la couter par la coute de la couter les courses de la couter peut le couter les couters les couters les programmes de la couter les couters les programmes de la couter les programmes de la coute plus accueilli un seul ministre en pus accuent un seu ministre en présentiel, regrette Nadine Villier, marchande d'ustensiles de cu'sine sur les marchés de Gironde et se-crétaire générale de la fédération. Les relations entre les marchés et les pouvoirs publics ont pro-gressivement changé de nature.

«Avant, les problèmes se réglaient en discutant; il arrivait même qu'on en vienne un peu aux mains, puis ça surrangeait. Désormais, on passe par les tribunaux», ob-serve Patrice Boulanger, proprié-taire d'un food truck proposant des hot-dogs sur les marchés de Pau, qui tient un état des lieux précis de l'actualité du secteur.

recis del actualité du secteur.

«En tant qu'occupants à titre temporaire du domaine public, les marchands ont très peu de droits», reconnaît l'avocat David Dokhan, qui conseille la fédération depuis dix ans. «En outre ration depuis dix ans. «En outre, les municipalités ont tendance à ne pas les prendre au sérieux», déplore-t-il. «La plupart du temps, lorsque nous écrivons aux maires, ils ne nous répondent pas», con-firme Miss Rubin.

La présidente de la fédération ne veut toutefois pas céder à un excès de pessimisme: «Dans dix ans, les marchés seront encore plus beaux qu'ils ne le sont aujourd'hui. Plus la société sera happée par le virtuel, plus les gens apprécieront de se retrouver dans la vraie vie. »

OLIVIER RAZEMON

La profession s'inquiète de l'essor des halles gourmandes

LES HALLES GOURMANDES sont à la mode. Sous une élégante verrière soute-nue par des pillers de fonte du XIX siè-cle, des marchands proposent, du matin au soir, une profusion de produits ali-

au soir, une profusion de produits ali-mentaires, tandis que des restaurants vantent des repas fabriqués «avec les produits du marché», destinés à la consommation sur place. Le concept plaît beaucoup aux munici-palités, qui espèrent ainsi accueillir des métiers de bouche en centre-ville. Ces dernières années, Marseille, Pau ou Le Havre (Seine-Maritime) ont cédé à la tendance. Quimper, Lorient (Morbihan) ou Maubeuge (Nord) devailent suivre. Plusieurs villes font appel aux services de

la société Biltoki, créée en 2015 au Pays basque, qui s'est spécialisée dans la créa-tion de halles gourmandes, jouant avec les codes du marché.

«Supermarché aseptisé»

L'entreprise administre huit lieux, à Tou lon, à Rouen ou à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), et en annonce deux prochaînement à Angers et à Amiens. Les commerces choisis par l'opérateur doivent rester ouverts cinq ou six jours sur vent rester ouverts cand ou six pours sur sept, du matin au soir, parfois jusqu'à 23 heures. Des happenings évènemen-tiels, ateliers gastronomiques, spectacles se déroulent régulièrement dans ces bâti-ments, privatisables sur demande.

Mais ces lieux, qui rappellent les «food Mais ces neux, qui rappeiient les «nood courts» des centres commerciaux, ne ré-pondent pas à la définition du marché donnée par la jurisprudence: «un service public d'approvisionnement [consacré] à la population ». Concédées ou déléguées à tapopuation ». Conceaes ou deeguees a des distributeurs, les halles gourmandes n'ont pas le même statut que les halles de marché, qui appartiennent au domaine public de la commune et peuvent être oc-cupées, temporairement, par des marchands non sédentaires.

chands non sédentaires. Les halles gourmandes « font partie des nombreux prédateurs qui proposent des produits similaires à ceux des marchés, comme les services de livraison ou de click and collect », estime Kévin Morlet,

fondateur de Saveur Marché, une appli-

tondateur de Saveur Marche, une appir-cation qui référence les marchés exis-tants ainsi que leurs commerçants. Monique Rubin, présidente de Fédé-ration nationale des syndicats des commerçants des marchés de France commerçants des marches de France (FNSCMF), qualifie le concept de «super-marché aseptisé». Les loyers élevés demandés aux commerçants et la contrainte consistant à ouvrir une bonne partie de la semaine excluent de fait partie de la semante excuteir de lair les non-sédentaires, qui ne peuvent sala-rier des employés à temps complet. «Ce ne sont pas des marchés ouverts à tous, car ils excluent la clientèle populaire», regrette la présidente de la FNSCMF.

18/03/2023, 15:28 1 sur 1